

Fiche d'inscription

Mercredis d'Avril à Juillet 2020

Du mercredi 01 avril au mercredi 01 juillet 2020

Les inscriptions devront impérativement être transmises directement à la Direction de l'Accueil de Loisirs ou par mail sur la période indiquée.

Inscriptions		
Lieu	Dates	Horaires
Bureau de la Direction de l'Accueil de Loisirs Espace SLAM - Av W. Churchill à Feytiat	-Mercredi 11 Mars 2020 (Premier jour d'inscription)	De 15h30 à 18h30
	-Mercredi 18 Mars 2020	
	-Mercredi 25 Mars 2020 (Dernier jour d'inscription)	

L'inscription est obligatoire pour votre enfant			
Documents à fournir pour l'inscription		Cadre réservé à l'administration	
Dossier Commun d'Inscription (1 fois par an)	Pour les enfants non scolarisés à Feytiat	Fourni	Non fourni
La fiche d'inscription de la période concernée	Pour tous les enfants	Fourni	Non fourni
L'avis d'imposition 2019 (revenus 2018) (Renouvellement)	Pour tous les enfants	Fourni	Non fourni

NOM (de l'enfant) : _____ Prénom (de l'enfant) : _____

Date de naissance (de l'enfant) : / / Scolarisé à l'école : _____ en classe de : _____

Nom (du responsable) : _____
Prénom (du responsable) : _____
Domicilié (adresse complète) : _____

Pour toute information complémentaire

Tel : 06 46 79 18 21

Email : accueil.loisirs@ville-feytiat.fr

Tél (facilement joignable) : _____

mail (vivement conseillé) : _____

Cadre réservé à l'administration
Enregistrement du dossier
(date et heure) :/...../..... à

L'enfant sera présent : Cocher les dates souhaitées dans le tableau ci-dessous (**3 dates minimum**)

RAPPEL : Prise en charge des enfants à 12h / départ échelonné de 16h30 à 18h30 le soir

ACCUEIL SUR LE SITE DES BRUGES POUR TOUS LES GROUPES ET SUR TOUTE LA PERIODE

MERCREDI 01/04/2020		MERCREDI 27/05/2020		Nombre de journées réservées :
MERCREDI 08/04/2020		MERCREDI 03/06/2020		
MERCREDI 15/04/2020		MERCREDI 10/06/2020		
MERCREDI 06/05/2020		MERCREDI 17/06/2020		
MERCREDI 13/05/2020		MERCREDI 24/06/2020		
MERCREDI 20/05/2020		MERCREDI 01/07/2020		

A compter du 25/03/2020 et en cours de période, les inscriptions complémentaires seront prises seulement sous réserve du nombre de places disponibles au moment de la demande.

« J'autorise l'accueil de loisirs de Feytiat à recueillir des informations concernant mon droit au passeport jeunes 2020 auprès de la Caf de la Haute-Vienne afin de vérifier mon éligibilité et de simplifier mes démarches ».

Date :

Signatures :